



Gestion de la jument sans suivi ovarien

Le suivi ovarien par un vétérinaire n'est pas indispensable si la jument est en monte naturelle ou inséminée en sperme frais. Dans ces cas, la jument peut être saillie ou **inséminée** uniquement sur son comportement de chaleur à la barre de soufflage.

par [Pauline DOLIGEZ](#) - [Anne MARGAT](#) - | 05.06.2017 |



Niveau de technicité :



Détection des chaleurs

Chaleurs

En période d'activité ovarienne, la jument alterne des période de chaleurs (oestrus) et des périodes de refus (dioestrus).

Les manifestations de chaleurs chez la jument correspondent globalement à la phase folliculaire. Période pendant laquelle la jument présente un ou plusieurs follicules (contenant un ovocyte, gamète femelle) en croissance sur les ovaires. Ce ou ces follicules secrète(nt) des oestrogènes, responsables du comportement de chaleur. C'est la période d'acceptation du mâle. Les principaux signes comportementaux de chaleurs sont :

- Clignement de la vulve,
- La queue se lève
- La jument se campe
- Elle s'immobilise à l'approche du mâle
- Elle émet des petits jets d'urine

En période de refus

La jument est en phase lutéale : période pendant laquelle elle présente un corps jaune (mis en place suite à l'ovulation du follicule) sur un ou les ovaires. Ce corps jaune secrète de la progestérone, responsable du comportement de refus du mâle.

- La jument fouaille de la queue
- Rue ou cherche à ruer
- A les oreilles couchées
- Cherche à fuir à l'approche du mâle

Barre de soufflage

La détection des chaleurs s'effectue classiquement par le test du passage à la barre de soufflage ou "passage à la barre". Elle consiste à placer la jument derrière un bas-flanc plein sans l'attacher. Une personne tient la jument en passant juste la longe dans un anneau pour la stabiliser dans la barre. Un étalonnier amène un entier afin qu'il la flaire de façon perpendiculaire à la barre. On dit qu'il "souffle la jument", d'où son nom de "souffleur".



Suivi de la jument à la barre

En début de saison (février-mars), le passage à la barre de soufflage doit être réalisé 2 fois par semaine. Dès que la jument est en chaleur, son comportement à la barre est vérifié tous les 2 jours jusqu'à la fin des chaleurs. Voir les [bases de la reproduction](#)

Si son comportement est irrégulier, elle peut être en **inactivité ovarienne**. Un examen échographique par le

vétérinaire peut s'avérer nécessaire afin de confirmer son état.

A partir de la mi-avril, il est conseillé de passer la jument à la barre de soufflage dès son arrivée au centre de reproduction et tous les 2 jours jusqu'à la fin des chaleurs.

Remarque :

- Certaines juments ne présentent jamais de signes de chaleur lors du test de la barre. Le suivi par échographie devient alors indispensable. Ces juments sont très délicates à faire **saillir en main**.
- Certaines juments peuvent lorsqu'elles sont en chaleurs, exhiber un comportement différent avec les autres juments mais aussi avec l'Homme. Par exemple, elles peuvent être plus facile à approcher et à attraper.

Néanmoins dans la grande majorité des cas, l'utilisation d'un mâle s'avère nécessaire pour effectuer le passage à la barre.

Fréquence des saillies ou inséminations

Règle

Pour une jument suivie uniquement à la barre, il est conseillé de la faire saillir ou inséminer toutes les 48 heures pendant la durée des chaleurs et jusqu'au refus. C'est la façon la plus fiable pour « couvrir l'ovulation », c'est-à-dire que l'apport de semence de l'étalon dans le tractus génital est réalisé dans les jours qui précèdent l'ovulation. Voir [gestion de la jument reproductrice](#).



Remarques

En monte naturelle, ne pas dépasser 3 sauts par étalon et par jour.

Rallonger l'intervalle entre les saillies ou inséminations au-delà de 48 heures est préjudiciable à la fertilité. En effet, la durée moyenne de survie des spermatozoïdes une fois éjaculés est de 48 heures.

Si les contraintes au niveau de l'étalon le permettent, saillir ou inséminer plus souvent n'est pas préjudiciable à la fertilité et même, dans certains cas, favorable à la fertilité (**sperme subfécond**).

En cas d'une seule saillie ou insémination réalisée 24 ou 48 heures avant le refus, ne pas attendre une bonne fertilité. La jument a une chance non négligeable d'avoir été saillie ou inséminée après l'ovulation, alors qu'elle était encore en chaleurs. En revanche, dès que le nombre de saillies ou d'inséminations est porté à 2, l'ovulation est très certainement « couverte » (saillie une fois avant et une fois après l'ovulation ou 2 fois avant l'ovulation).

Mesures de sécurité et pratiques

Pour le suivi des chaleurs

Il est conseillé par mesure de sécurité d'utiliser une barre de soufflage (ou à défaut d'entraver la jument)

La palpation du col (par le vétérinaire ou l'inséminateur) peut être effectuée en complément du passage à la barre.

Pour la saillie naturelle

La saillie est une phase délicate qui requiert un savoir-faire. Le métier d'**étalonnier** ne s'improvise pas.



Afin de protéger

l'étalon, la jument ne doit jamais être ferrée des postérieurs. Il est recommandé de l'entraver ou de mettre des bottines pour limiter les risques d'accidents. Attention, l'usage d'entraves mal ajustées peut être dangereux pour la jument. L'usage du tord-nez peut s'avérer nécessaire.

Il est préconisé d'utiliser un protège-queue ou bande de queue pour la jument. Ceci évite que les crins de la queue de la jument ne pénètrent dans la vulve lors de la saillie ou/et que l'étalon se blesse à la verge.

Détection des chaleurs-retour

Méthode fiable de prévision des cycles retour

Il est indispensable de connaître avec précision (c'est-à-dire à un jour près) la date de passage chaleurs-refus.

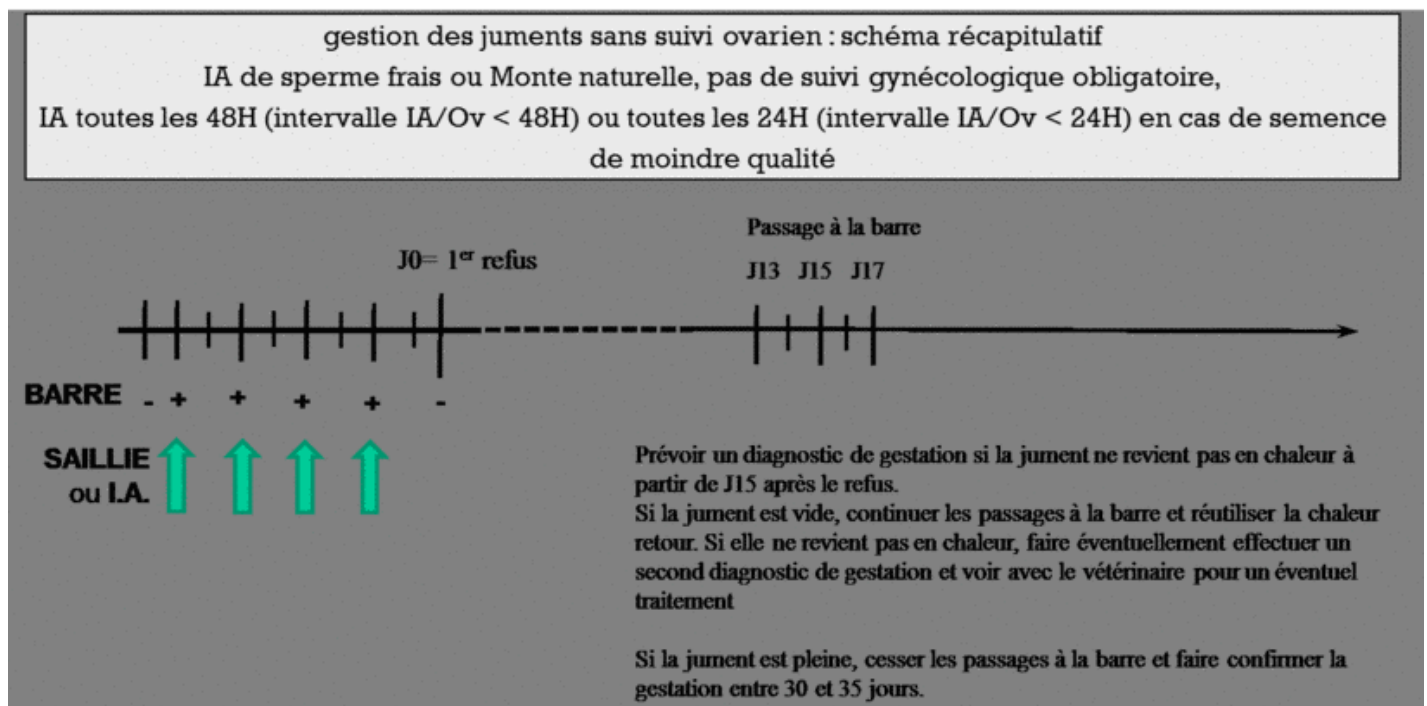
Cette date est appelée date du 1^{er} refus. La phase lutéale durant en moyenne entre 14 et 18 jours, il est conseillé de recommencer les passages à la barre dès le 13^{ème} jours après la date de 1^{er} refus, et ensuite tous les deux jours. Si la jument revient en chaleur, elle n'a pas été fécondée.

- Commencer à surveiller la jument dès le 13^{ème} jour après le 1^{er} refus.
- La passer à la barre les 13^{ème}, 15^{ème} après le 1^{er} refus, et tous les 2 jours jusqu'au retour en chaleur ou jusqu'au diagnostic de gestation.
- N'arrêter les passages à la barre que lorsque la jument a eu un diagnostic de gestation positif (échographie par un vétérinaire).

Remarque : en fin de saison, la jument vide peut ne pas revenir en chaleur (corps jaune persistant). Le vétérinaire pourra effectuer une injection de prostaglandines qui détruira le corps jaune et provoquera le retour en chaleur.

Cas particuliers

- 1) Avant le 1^{er} mai, passer les juments à la barre 7 jours après le premier refus. En cas d'inactivité ovarienne, le comportement à la barre peut être très irrégulier et le comportement de refus à la barre n'est pas forcément le témoin d'une ovulation.
- 2) La détection des **chaleurs de poulinage** doit commencer dès le 5^{ème} jour après le poulinage. La date "des 9 jours après le poulinage" est trop tardive, certaines juments auront déjà ovulé.
- 3) Si une jument ne présente jamais de chaleurs pendant 3 semaines, la faire examiner par un vétérinaire. Elle peut être gestante, en inactivité ovarienne (début de saison), en corps jaune persistant (fin de saison), ou avoir des ovulations silencieuses (non accompagnées de comportements de chaleurs).



En savoir plus sur nos auteurs

- **Pauline DOLIGEZ** Ingénieur de développement Ifce
- **Anne MARGAT** Formatrice Ifce



Pour retrouver ce document: www.equippedia.ifce.fr
Date d'édition: 20 01 2020